

Cahier des charges

Swiss Securities Post-Trade Council (Swiss SPTC)

1. Buts de Swiss SPTC

Swiss Securities Post-Trade Council (Swiss SPTC) est une commission indépendante constituée de représentants des banques, de SwissHoldings et de l'infrastructure bancaire (SIX).

Elle constitue la plate-forme (sounding board) de SIX Securities Services pour permettre aux représentants d'exprimer leur opinion sur des thèmes inhérents aux activités post-négociation et prend position sur ces questions tant sur le plan national qu'international.

La commission influence le développement des activités post-négociation ainsi que leurs procédures, propose des mesures et élabore des recommandations quant à leur mise en application.

2. Champ d'application

Swiss SPTC se charge des questions afférentes aux développements importants en matière de post-négociation et leur impact sur le bon déroulement des services et procédures dans le domaine du règlement de titres en Suisse.

La commission joue également le rôle de « Market Implementation Group » pour la Suisse et se penche, en concertation avec les instances européennes compétentes, sur des thèmes tels que la levée des barrières Giovannini, l'harmonisation dans les domaines de la compensation, du règlement et de la conservation et de la gestion de titres.

Dans le cadre de la Bourse, des informations financières, du trafic des paiements, des normes en matière de données et de messages, tels que les développements ISO, les extensions de SWIFT (CSNF) et de Legal & Compliance, Swiss SPTC analyse les conséquences sur les activités post-négociation et observe les évolutions réglementaires. Elle a pour mission d'harmoniser les services post-négociation avec le concours des organisations et instances compétentes.

3. Tâches et responsabilités

- Evaluation et prise de position par rapport aux développements nationaux et internationaux/initiatives dans le domaine des activités post-négociation Analyse des conséquences sur les services et processus ainsi que sur la réglementation en Suisse (qu'il y ait ou non mise à exécution)
- Identification et définition de l'ordre de priorité des thèmes importants en matière de règlement de titres (ou des activités post-négociation), et établissement de demandes/passation d'ordres (à l'infrastructure de la place financière suisse et à ses instances) quant à leur traitement et, le cas échéant, à leur mise en œuvre
- Assistance lors de la mise à disposition des ressources (financières et en personnel)
- Contrôle des progrès accomplis dans la mise en œuvre des demandes
- Soutien/promotion de la mise en œuvre des mesures convenues auprès des établissements financiers

- Maintien d'un échange d'informations entre les parties prenantes suisses et les représentants suisses au sein de diverses instances internationales
- Interlocuteur pour les instances internationales sur les questions relatives à l'harmonisation des services de post-négociation et service d'assistance pour les représentants suisses des instances internationales
- Plate-forme pour l'échange d'opinions sur des thèmes afférents aux activités post-négociation et interlocuteur pour les activités d'infrastructure en Suisse (normes de marché, harmonisations, évolutions sur le marché en raison de mesures réglementaires, etc.)

4. Compétences

Swiss SPTC établit des requêtes et/ou passe des instructions à SIX Securities Services concernant des mesures de développement des activités post-négociation sur la place financière suisse et/ou des modifications connexes.

La composition du groupe de participants garantit une prise d'influence ciblée conforme aux buts de Swiss SPTC. La direction de SIX Securities Services et/ou le GExB (Group Executive Board) de SIX représentent les plus hautes instances.

5. Réunions

Swiss SPTC se réunit quatre fois par an afin d'aborder les sujets d'actualité. Ils durent en règle générale un jour et sont organisés selon un ordre du jour donné.

Les décisions sont prises à la majorité simple des établissements et instances présents qui disposent d'un droit de vote.

Les réunions sont tenues en allemand.

SIX Securities Services se charge de la gestion administrative des invitations, procès-verbaux, affaires en suspens, site Internet, etc.

6. Composition

Swiss SPTC se compose d'un représentant possédant un droit de vote, qui provient du Senior Management des établissements, groupes et instances suivants:

- Credit Suisse
- UBS
- ZKB
- Banques étrangères
- Bank Vontobel AG
- Banques privées genevoises
- Prestataires de services
- Liechtensteinischer Bankenverband
- SwissHoldings
- Représentant de la direction de SIX Securities Services
- Représentant de la direction de l'ASB
- Président de la CSNF

Il est possible de nommer des suppléants, lesquels disposent également d'un droit de vote.

Des représentants des instances suivantes sont en outre nommés comme invités permanents de Swiss SPTC pour assurer le déroulement des votes et l'établissement des rapports:

- Représentants de SIX x-clear SA
- Représentants de SIX Telekurs SA
- Responsable de la commission spécialisée Securities de la CSNF
- Responsable du Corporate Actions Expert Group
- Représentants des banques défendant les intérêts de la Suisse au sein d'instances internationales
- Responsable de la rédaction des procès-verbaux de SIX Securities Services

Swiss SPTC décide de l'admission de nouveaux membres ou de remplaçants.

En fonction des besoins/de l'ordre du jour, d'autres représentants et suppléants des membres ordinaires sont autorisés à participer aux réunions.

La présidence est assurée par un membre de la direction de SIX Securities Services.

Zurich, juillet 2011